

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Yvette Maltais	Numéro de permis 2005881	Date d'inspection Le 08 juillet 2021	
Nom de l'établissement Garderie des Grands Amis		Numéro de téléphone (506) 826-9212	
Adresse 172 280 Route Dundee NB E8E 1Y5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement pour une visite de surveillance.
- Le ratio est conforme pendant ma visite.
- Lors de ma visite, les activités suivantes ont été observées: la sieste et les jeux libres.
- Les médicaments sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants.
- Les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants.
- Pendant ma visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive.

original signé par  
Mona Martin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 08 juillet 2021

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Cloe Grant

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 08 juillet 2021

\_\_\_\_\_  
Date